



WERY SOCIAL
EXPÉRIENCE ET AUDACE

Thierry Hallet
Avocat associé
t.hallet@wery.legal

Activités professionnelles

- Avocat au barreau de Bruxelles depuis 1984 ;
- Création du cabinet « Hallet-Lurquin » en 1987 ;
- Il a rejoint le cabinet Wéry en 1999 et participé en 2002 à la mise sur pied de l'actuelle association Wéry où il est associé depuis le 22 décembre 2000.
- Il pratique le droit social pour des pouvoirs publics, des grandes entreprises, pour des PME ainsi que pour des travailleurs ou assurés sociaux. Il informe, conseille et négocie ;
- Formé à la médiation, il aide ses clients à conclure des accords quand cela est possible. Lorsque le processus amiable est impossible ou a échoué, il défend avec détermination la cause de ses clients devant les cours et tribunaux du travail ;

Mandat

Il a accompli trois mandats de conseiller au CPAS de Schaerbeek entre 2000 et 2018.

Enseignement

Il a enseigné le droit social à la haute école Francisco Ferrer.